



Interlocuteur : Norbert

Devis N° DV 20 170 379

Date : mardi 1 octobre 2019

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
DEPOSE CHEM	DEPOSE CHEMINEE	1,00	255,0000	255,00	2
EVAC GRAVAS	EVACUATIONS DES GRAVAS EN DEPOT TOUS VENANT	1,00	82,0000	82,00	1
OUVERT/MUR3	OUVERTURE Mur avec linteau et tableau S/MUR en beton	1,00	2 200,5592	2 200,56	2
22/110DF	FOYER FERME A BOIS STUV 22/110 Double Face	1,00	6 370,8800	6 370,88	2
22/110L4/CAG	CADRE L4 STUV GREY Pour FOYER STUV 22/110 SF	1,00	1 083,6000	1 083,60	2
22/110S4CADRE	CADRE S4 Pour FOYER STUV 22/110 1FACE	1,00	455,0000	455,00	2
22/KIT TECH STUV	KIT ISO AVT, Bte à air	1,00	599,0600	599,06	2
IF 200	TUBAGE INOX D200 Le ml - FT20012	9,00	89,6525	806,87	2
017.RD200	RACCORD Foyer court départ tubage 200	1,00	72,6880	72,69	2
ISO S/COF	ISOLATION HOTTE S/ COFFRAGE/Faux plafond/Bouclier thermique	1,00	352,1280	352,13	2
HOTTE/COFF+25	HOTTE SUR COFFRAGE fini brut Larg 3ml	1,00	384,1600	384,16	2
012.33.253L1	GRILLE 33x25 pré-cadre, à lamelle acier blanc	4,00	57,3760	229,50	2
012.18.73L1	GRILLE de decompression à lamelles BLANCHE 18x7	2,00	26,2800	52,56	2
HAB21105SF2C	RACK A BUCHES métal intégré dans coffrage	1,00	482,0000	482,00	2
HAB16 SOCLE/TIRU	HABILLAGE SOCLE en stratifier structuré 19mm L 3000 X HT 400 P 700	1,00	821,0000	821,00	2
CHEM MOELO MO	POSE CHEMINEE COMPRENANT MAIN D OEUVRE ET DEPLACEMENT	1,00	1 586,5735	1 586,57	2
FOUR/INST/CH	FOURNITURE et installation d'une cheminée à bois, travaux comprenant : Dépose de la cheminée existante, verification de l'arrivée d'air, mise en place du FOYER raccordement par tubage du conduit existant, fabrication d'un socle à ossature métallique pour habillage en strat bois, confection d'une hotte sur coffrage isolé et ventilé avec integration sur un coté d'un rack à buches, la finition de la hotte sera brut avec bandeà joint et une passe d'enduit. VARIANTE HABILLAGE SOCLE EN BOIS MASSIF EP 4CM PLUS VALUE :1046.00€	1,00			2

Montant HT	TVA	Montant TVA	pas d' Escompte paiement anticipé/A défaut de paiement même partiel à la date de règlement prévue, un intérêt de retard de 10% sera dû par le client. les intérêts de retard courent de plein droit à partir de la date d'échéance et ce même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou lettre recommandée. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi	Total brut HT :	15 833,58
82,00	20,00	16,40		Remise :	
15 751,58	5,50	866,34		Net HT :	15 833,58
82,00		16,40		Frais de port : ecopart : Total taxes : 882,74 Divers TTC : Acompte : Règlement reçu :	
				NET A PAYER	16 716,32

Devis établi sous réserve de problèmes découverts après dépose ou démolition, nécessitant des travaux complémentaires, un nouveau devis sera soumis à votre accord.

Devis valable 1 mois (hors Promo)-Acompte de 40 % à la commande, 40% à la réception du matériel, le solde au poseur le jour de la pose